

**Sujet :** [INTERNET] EP EOLE DES CHARMES

**De :** Charles Beligné <charles.beligne@wanadoo.fr>

**Date :** 17/03/2021 22:55

**Pour :** <pref-icpe@haute-marne.gouv.fr>

Je soussigné Martine Beligné, ancienne habitante de Chassigny, déclare être en désaccord total avec l'implantation d'un parc éolien sur la commune de Choilley-Dardenay par la SARL Eole des Charmes.

En effet ces éoliennes (qui ne seront jamais démontées et dont le bloc béton ne sera jamais enlevé)

constituent une nuisance visuelle dans le paysage sans compter les lumières clignotantes rouges

visibles des kilomètres à la ronde.

La faune et la flore seront immanquablement perturbées par ces machines.

Le mouvement perpétuel engendré par les pales favorise une fatigue chronique.

De grâce, préservons nos campagnes que les citoyens nous envient tant en ces périodes de confinement, essayons d'y conserver une qualité de vie faite de calme et d'apaisement.

Ne bétonnons pas et ne défigurons pas nos campagnes !

Les retombées financières annoncées ne justifient pas et ne permettent pas de faire n'importe quoi,

elles sont là seulement pour acheter notre silence.

Martine Beligné  
6 rue Claude Gillot

52200 Langres



Garanti sans virus. [www.avast.com](http://www.avast.com)